

Rédacteur	Didier Galet
Interlocuteurs	Jean Claude Pruneau
Organisme	Atelier n°4 « Mieux vivre ensemble »
date	15.09.2015

1) Analyse du questionnaire santé

20 questionnaires de retournés, aucun via Internet, ce qui reste un résultat faible. Il convient de s'interroger sur la distribution, notamment son moment (début de l'été), sur la clarté du document, et sur la non mobilisation de prescripteurs potentiels (partenaires comme le CLIC, CCASS, associations...)

Les réponses aux différentes questions :

J'ai une mutuelle

Oui : 18 (90%)

Non : 2 (dans ce cas, les personnes n'ont renseigné que les deux dernières questions) (10%)

Pour qui :

- Moi : 7 (35%) (plutôt jeunes et personnes seules comme veuf(ve)s
- Moi et conjoint : 7 (35%) (plutôt couples seniors)
- Famille : 3 (15%)

Par qui :

- Moi-même : 8 (40%)
- Par employeur : 7 (35%). L'après vie professionnelle est un vrai sujet, souvent l'on poursuit la mutuelle professionnelle mais les coûts sont plus importants.

Depuis quand :

- Moins de 2 ans : 4 (20%) – plutôt les jeunes
- Entre 2 et 5 ans : 2 (10%)
- Plus de 5 ans : 12 (60%)

Rédacteur : Didier GALET

Age des personnes couvertes (l'âge du conjoint est parfois mentionné):

- De 20 à 30 ans : 2 (10%)
- De 30 à 40 ans : 2 (10%)
- De 50 à 60 ans : 2 (10%)
- De 60 à 70 ans : 11 (55%)
- + de 70 ans : 12 (60%)

Il y a une forte représentation des seniors.

Prix mensuel payé entre 48€ à 191€ (13 réponses) :

De 40 à 90€ : 3 (15%)

De 91 à 140€ : 5 (25%)

De 141 à 191€ : 5 (25%)

Satisfaction liée aux remboursements :

- Très satisfait : 10 (50%)
- Moyennement : 8 (40%)
- Pas : 1 (5%)

Prioritairement pour quels motifs :

- Dents : 1 (5%)
- Lunettes : 2 (10%)
- Garanties et prise en charge : 3 (15%)
- Prélèvement : 1 (5%)

Le prix :

- Justifié : 7 (35%)
- Trop cher : 9 (45%)

Quelles attentes :

- Meilleur remboursement (quantité et rapidité) : 7 (35%)
- Couverture optique : 6 (30%)
- Couverture dentaire : 6 (30%)
- Hospitalisation
- Le prix
- Le choix des praticiens
- Délai de remboursement
- Le rapport avec la mutuelle
- La prise en charge sans risque de dépassement d'honoraires

Prix mensuel acceptable (11 réponses) :

- De 20 à 50€ : 5 (25%)
- De 51 à 70€ : 2 (10%)
- De 71 à 100€ : 6 (30%)

Divers analyse :

2 mails donnés sur 20 réponses

Une personne paye 178€ de mutuelle sur 560€ de retraite

Plus satisfait quand une partie est prise en charge par l'employeur.

Les personnes qui n'ont pas de mutuelle :

- Le prix n'est pas adapté au moyen des gens
- La variabilité des coûts
- L'accessibilité physique à la mutuelle

Ce que l'on en retire ?

- Un échantillon pas suffisamment représentatif
- On n'a pas travaillé avec les prescripteurs, notamment en amont de la démarche
- Il convient d'attendre le retour de la mutuelle sur l'analyse qu'elle en fait.
- Un sujet à considérer et aborder de manière plus systématique si le projet de maison de santé voit le jour
- Un exemple à regarder à Montereau : <http://www.larepublique77.fr/2015/07/30/pour-une-mutuelle-de-sante-a-petits-prix>

2) Le travail sur la mémoire

Point sur le projet Fabrique d'artistes : dans le cadre de l'atelier culture, un projet a été proposé à la région pour une demande de financement pour la réhabilitation de l'ancienne gare et de l'atelier attenant. L'idée est d'y accueillir des artistes en résidence et la première commande que souhaite leur passer la commune est sur la mémoire.

Organiser un moment de rencontre (le 5 mars 2016) permettant de mêler les anciens, les nouveaux habitants et tous ceux intéressés par la ville, son histoire et ses spécificités. Pour collecter, à la fois, des supports (films, photos, livres, documents divers...) et des histoires, il est proposé une animation en plusieurs temps :

Rédacteur : Didier GALET

- Lors du prochain goûter des seniors (décembre) : appel à la mobilisation des souvenirs
- Avec le CMJ : demander de numériser, notamment sur les réseaux sociaux, les différents documents que les jeunes auront pu mobiliser au sein de leur propre famille et chez leurs proches.
- La mairie dispose d'ores et déjà d'un bon fond numérisé.
- Le 5 mars : présentation de la collecte et animations et accueil des nouveaux habitants.

Point sur les journées du patrimoine.

L'accueil des nouveaux habitants ne sera finalement pas tenu. D'une part parce que, dans la perspective des élections régionales, il y a régulièrement des inscriptions sur les listes électorales et qu'il convient d'attendre. D'autre part parce que notre partenaire sur cette animation, le syndicat d'initiative, est en passe d'être dissout. Il est repoussé au 5 mars 2016

Rencontre avec les partenaires des seniors, le CLIC et le CODERPA

Le CLIC (entres locaux d'information et de coordination gérontologique)

Jean Claude Pruneau est administrateur du CLIC : L'on peut constater qu'il y a une programmation importante sur le reste de l'année depuis que les relations ont été réamorçées avec Bray. Le CLIC est autonome dans l'animation et la diffusion des informations.

Le CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées)

Nous avons rencontré les deux représentantes du Coderpa sur Provins, Janine Despond et Françoise Huygues. Le CODERPA de Seine-et-Marne est un lieu d'échange, de dialogue et de réflexion, qui regroupe des représentants des retraités et personnes âgées, des collectivités locales et des professionnels chargés de mettre en œuvre les actions à destination des personnes âgées

Les 6 orientations :

1) Renforcer le soutien à domicile et développer l'emploi durable et qualifié 2) Développer et structurer la coordination des actions et des intervenants 3) Promouvoir la bientraitance 4) Optimiser l'accueil en établissement 5) Favoriser la prévention et la promotion de la santé 6) Soutenir les pratiques innovantes.

Nos interlocutrices nous indiquent qu'elles sont, pour l'instant, dans l'attente des orientations du nouveau Conseil Départemental.

Rédacteur : Didier GALET

Achats Mutualisés

Cette action est revenue plusieurs fois. Le questionnement sur la santé pose clairement la question du retour des administrés. Il vaut, probablement, mieux être plus concret et proposer une offre. L'atelier propose de se concentrer sur les énergies (bois, pelets, fuel) afin de recueillir une grille tarifaire auprès de différents partenaires pour se faire une idée. L'exemple de l'association Woodstock semble très intéressant (www.woodstock-bois.fr) et montre qu'il est possible de faire des économies significatives.

5

Prochain rendez vous : le 24/11 à 20h30